République Française Département de l'ORNE Commune de LONRAI

# CONSEIL MUNICIPAL 27 MARS 2019 PROCES-VERBAL

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation du 18 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Sylvain LAUNAY, Maire.

<u>Présents</u>: Sylvain LAUNAY, Fabrice RADIGUE, Anne GUIHAIRE, David MARY, Pierre LE CLERC, Fanny REY, Lucie LARONCHE, Isabelle GUIMONT.

Absent(s) excusé(s): Pierrick CHASSARD donne pouvoir à Pierre LE CLERC.

Absent (s): Vincent DOUVENOULT, Christèle BESNIER.

Pierre LE CLERC est nommé secrétaire de séance.

Isabelle GUIMONT est arrivée en cours de séance et a pu prendre part au vote dès la délibération n°DBLONRAI2019-012.

#### ORDRE DU JOUR

Approbation du compte de gestion 2018 - Approbation du compte administratif 2018 - Affectation du résultat 2018 - Budget primitif 2019 - Taux d'imposition 2019 - Tarifs encarts publicitaire - Stage d'improvisation théâtrale - Bilan de l'opération broyage - Questions et informations diverses

Le procès-verbal de la dernière séance du 26 février 2019 est approuvé.

# <u>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DRESSE PAR LE RECEVEUR DBLONRAI2019-011</u>

Le conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

# BUDGET COMMUNAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DBLONRAI2019-012

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte administratif 2018 est présenté au conseil municipal.

Les résultats suivants ont été enregistrés :

Excédent total de fonctionnement	164 419.57
Opération ordre non budgétaire (dissolution SIREBA)	511.59
Excédent 2017 reporté	103 756.08
Excédent 2018	60 151.90
Dépenses de fonctionnement	<u>570 358.10</u>
Recettes de fonctionnement	630 510.00

Recettes d'investissement	92 544.87
Dépenses d'investissement	<u>157 148.37</u>
Déficit 2018	- 64 603.50
Excédent 2017 reporté	141 028.27
Opération ordre non budgétaire (dissolution SIREBA)	-12.34
Excédent total d'investissement	76 412.43

M. le Maire quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2018.

# AFFECTATION DU RESULTAT 2018 DBLONRAI2019-013

Vu l'approbation du compte administratif de l'exercice 2018 ce même jour,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de l'année 2018 :

Compte	1068 (affectation de l'excédent de fonctionnement)	<b>88 338.00 €</b>
Compte	002 (excédent reporté en fonctionnement)	<b>76 081.57 €</b>
Compte	001 (excédent reporté en investissement)	<b>76 412.43 €</b>

# BUDGET PRIMITIF 2019 DBLONRAI2019-014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif 2019 tel que présenté et retracé dans le document budgétaire correspondant, qui s'équilibre à :

> 698 627.00 € en section fonctionnement

> 1 117 804.00 € en section d'investissement

## TAUX DIMPOSITION 2019 DBLONRAI2019-015

Le Maire propose aux membres du conseil, de reconduire les taux d'imposition 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, considérant le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget 2019, fixe les taux d'imposition comme suit :

Taxe d'habitation : 9.94 %
Foncier bâti : 8.42 %
Foncier non bâti : 13.85 %

# TARIFS ENCARTS PUBLICITAIRES

Monsieur le Maire félicite la commission Vie Locale pour son travail relatif au bulletin, qui a été imprimé par la Chambre d'Agriculture pour un montant de 576 € TTC.

Il rappelle la délibération du 24 avril 2018, avec un tarif unique pour les encarts publicitaires, sur la parution du bulletin municipal :

	1/8 <sup>e</sup> de page
1 parution	70 €

Il sera mené une réflexion pour les encarts qui paraîtront sur des supports autres que le bulletin municipal (flyers, affiches).

# STAGE D'IMPROVISATION THEATRALE

Un stage d'initiation à l'improvisation théâtrale est organisé du mardi 9 au vendredi 12 avril à la salle l'Eclat. Il sera dispensé par Bernard AYACHE. Une participation de 20 € par enfant sera demandée aux familles.

Il sera composé deux groupes de 12 enfants maximum : 8-12 ans le matin / 13-17 ans l'après-midi. A ce jour, 6 enfants et 6 adolescents sont inscrits.

#### **BILAN DE L'OPERATION BROYAGE**

Fréquentation: 9 habitants (1 Cuissai, 1 Colombiers, 7 Lonrai).

Total volume : 4 000 litres de broyat repris, dont 3 m³ de broyat pour la commune de Lonrai.

#### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

#### ➤ Agenda salle l'Eclat :

- Vendredi 26 avril à 19h30 : concert Vincent DO (5€).
- Samedi 27 avril à 20h30 : cabaret d'improvisation (5€).
- Vendredi 31 mai et samedi 1<sup>er</sup> juin : festival des Courts en Fête sera labellisé Ville d'Alençon (gratuit).
- Samedi 19 octobre à 20h : 13<sup>ème</sup> édition des Racont'arts (festival de contes et des arts de la parole).

#### ➤ Agenda salle du conseil :

- Mardi 2 avril à 18h30 : réunion publique transports urbains avec Monsieur MORVILLEZ, Directeur du réseau ALTO et Monsieur AÏVAR, Vice-Président de la CUA chargé des transports urbains.
- Vendredi 5 avril à 18h30 : 1ère réunion du groupe de travail de sécurisation de la traversée « Beaubourdel-la Cuissaye ».
- ➤ Festival des Courts en Fête: il sera labellisé Ville d'Alençon et Communauté Urbaine d'Alençon avec un référencement dans leur programmation, permettant ainsi à l'association de bénéficier de subventions.
- ➤ Salle l'Eclat : la salle l'Eclat pourrait être référencée Scène Nationale, ce qui permettrait d'obtenir des subventions auprès du Département pour les spectacles payants.

#### > Communauté Urbaine d'Alençon :

- D'ici quelques semaines, l'éclairage public sera allumé toute la nuit avec une réduction à 30% de 22h à 6h dans les zones d'habitation, et à 60% dans la zone artisanale et industrielle.
- Il est envisagé un éclairage public et une vidéosurveillance à la plateforme déchets de la zone industrielle.
- Il est envisagé la réfection de voirie à la zone artisanale et l'aménagement d'une plateforme déchets.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance publique du Conseil Municipal à 20 heures 30.

#### **DELIBERATIONS**

**DBLONRAI2018-011** APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DRESSE PAR LE RECEVEUR

**DBLONRAI2018-012** COMPTE ADMINISTRATIF 2018 **DBLONRAI2018-013** AFFECTATION DU RESULTAT 2018

**DBLONRAI2018-014** BUDGET PRIMITIF 2019 **DBLONRAI2018-015** TAUX D'IMPOSITION 2019

Sylvain LAUNAY Fabrice RADIGUE Anne GUIHAIRE David MARY

Fanny REY Pierre LE CLERC Isabelle GUIMONT Lucie LARONCHE